



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT.BE

ÉPREUVE EXTERNE COMMUNE

CE1D2020

MATHÉMATIQUES

GUIDES DE PASSATION & DE CORRECTION



PASSATION JUIN 2021

Table des matières

Introduction	4
Guide de passation	5
1. Description de l'épreuve	5
2. Modalités de réussite	5
3. Adaptations de l'épreuve	6
4. Déroulement de la passation de l'épreuve	6
4. 1. Ouverture des paquets et répartition des documents entre enseignants le lundi 21 juin 2021 dès 07h00	6
4. 2. Préparation du local avant le lundi 21 juin 2021 à 08h15	7
4. 3. Répartition des élèves dans le local et préparation du matériel autorisé . .	8
4. 4. Distribution du livret 1	8
4. 5. Démarrage de l'épreuve, bloc 1 (100 minutes) lundi 21 juin 2021, entre 08h15 et 08h45	8
4. 6. Pause	8
4. 7. Distribution du livret 2	8
4. 8. Démarrage de l'épreuve, bloc 2 (100 minutes)	9
Guide de correction	10
1. Compétences évaluées	10
2. Correction de l'épreuve	17
2. 1. Tableau de codage pour les épreuves adaptées	17
2. 2. Grilles de correction de l'épreuve	19
3. Encodage des résultats	29
4. Transmission des résultats	30

Retours, contacts	31
1. Retour qualitatif sur l'épreuve	31
2. Contacts utiles	31

Introduction

L'épreuve externe commune certificative au terme de la troisième étape du continuum pédagogique (CE1D) est composée de cinq parties évaluant les compétences dans quatre disciplines : la formation mathématique, le français, les sciences et les langues modernes (partie écrite + partie orale). Sa mise en place répond à la **nécessité d'évaluer et de certifier les élèves sur une même base**.

La participation à l'épreuve externe commune est obligatoire pour les élèves inscrits en 2^e année commune (2C) et en 2^e année supplémentaire (2S) de l'enseignement ordinaire ou spécialisé de forme 4. À la demande des parents ou de la personne investie de l'autorité parentale et après avoir reçu l'avis du conseil de classe, peut également être inscrit de manière individuelle tout élève fréquentant la 2^e ou 3^e phase de l'enseignement spécialisé de forme 3.

Ce document rassemble :

- le **guide de passation**, rendu disponible avant l'épreuve, qui comporte les informations nécessaires à la préparation et au bon déroulement de la passation proprement dite de l'épreuve de mathématiques ;
- le **guide de correction**, rendu disponible après l'épreuve, qui délivre les indications précises relatives à la correction des copies, à l'encodage et à la transmission des résultats.

Le groupe de travail chargé d'élaborer l'épreuve est composé de :

M. Stéphane ADAM, Inspecteur Général de l'Enseignement Secondaire, Président du groupe de travail ;
Mme Catherine COCHEZ, enseignante ;
Mme Brigitte DE CONINCK, conseillère au soutien et à l'accompagnement ;
M. Julien ESPOSITO, conseiller au soutien et à l'accompagnement ;
M. Dimitri FOUCART, enseignant ;
Mme Colette GENOT, inspectrice ;
Mme Christina KARKAN, enseignante ;
M. Léopold KROEMMER, chargé de mission à la Direction générale du Pilotage du Système éducatif ;
Mme Lise LECLERCQ, enseignante ;
Mme Rita MIDAVAINÉ, inspectrice, vice-présidente du groupe de travail ;
M. Frédéric MASCETTI, inspecteur ;
M. Nicola PETOLILLO, conseiller au soutien et à l'accompagnement.

Guide de passation

1. DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

L'épreuve est composée de deux blocs entrecoupés d'une pause. Le premier dure 100 minutes **effectives**, le second 100 minutes **effectives**.

Cette épreuve évalue les quatre domaines repris dans le référentiel *Socles de compétences* : les nombres, les solides et figures, les grandeurs et le traitement de données.

2. MODALITÉS DE RÉUSSITE

Le seuil de réussite est fixé à 50% des points pour la présente épreuve.

En cas de réussite de l'épreuve, le conseil de classe considère que l'élève a atteint la maîtrise des *Socles de compétences* en mathématiques.

Le conseil de classe peut estimer que l'élève qui n'a pas satisfait ou qui n'a pas pu participer à l'épreuve maîtrise les compétences et les savoirs visés, pour autant que l'absence ou les absences soient justifiées conformément à l'article 4, § 1er, 1° à 5° et § 3 de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 23 novembre 1998 relatif à la fréquentation scolaire. Il doit alors fonder sa décision sur le dossier de l'élève.

Dispositions spécifiques à la crise sanitaire

Le Service général de l'Inspection a travaillé, en collaboration avec la Direction des Standards éducatifs et des Évaluations, à identifier les essentiels parmi les savoirs, savoir-faire et compétences définis dans les référentiels actuellement en vigueur. *La cohérence entre les essentiels sélectionnés et les épreuves externes certificatives a été soigneusement vérifiée.*

Dans le cas où, en raison de la situation sanitaire, tous les essentiels n'auraient pas pu être enseignés, la procédure suivante sera appliquée de façon exceptionnelle :

- Préalablement à l'épreuve, chaque enseignant fait le bilan des matières identifiées comme étant essentielles et qui n'ont pas pu faire l'objet d'un apprentissage.
- Dès la **fin de l'encodage** des résultats, l'enseignant calcule, **à titre indicatif**, pour chaque élève ayant échoué, le score obtenu à l'épreuve en ne prenant pas en compte les questions

liées à des matières non vues. Un onglet particulier de la grille d'encodage est dédié à cette fonction (cf. section « Encodage des résultats » du guide de correction). Lors des délibérations du conseil de classe, le bilan et le score indicatif sont également exploités afin de prendre la décision la plus juste pour chaque élève en situation d'échec.

- Le conseil de classe motive sa décision d'octroi/de non-octroi suite à sa délibération. Les motivations, en ce compris le score indicatif, sont transmises à l'élève et à ses parents afin que ceux-ci puissent être conscients des lacunes et du besoin éventuel de remédiation.

3. ADAPTATIONS DE L'ÉPREUVE

Nous rappelons que tout élève présentant des besoins spécifiques peut bénéficier d'aménagements lors de la passation de l'épreuve.

Certains aménagements peuvent être organisés sans qu'une demande ne doive être introduite auprès de l'Administration (allongement de la durée de passation, relance attentionnelle de la part de l'enseignant). Pour autant, ils ne peuvent s'improviser le jour de la passation de l'épreuve, et doivent correspondre aux adaptations habituellement utilisées en classe. D'autres nécessitent certaines démarches, comme le diagnostic d'un trouble par un professionnel de santé (utilisation de certains logiciels...).

Tous les détails sont exposés dans la circulaire 7972 du 16/02/2021 « Directives relatives à l'organisation des épreuves externes certificatives « CE1D » et « CESS » de l'année scolaire 2020-2021 » que nous vous recommandons de consulter attentivement.

Nous invitons les enseignants à s'enquérir auprès de leur direction des dispositions particulières à prendre vis-à-vis des élèves dont ils auront la charge.

4. DÉROULEMENT DE LA PASSATION DE L'ÉPREUVE

Cette section décrit la préparation et le déroulement de la passation de l'épreuve de mathématiques, étape par étape.

Les conditions de passation des épreuves sont adaptées aux conditions sanitaires. La direction, dans le réseau organisé par Wallonie-Bruxelles Enseignement ou le pouvoir organisateur, dans l'enseignement subventionné par la Communauté française, s'assurera que le nombre d'élèves rassemblés pour la passation n'est pas supérieur à celui d'un groupe classe.

4. 1. Ouverture des paquets et répartition des documents entre enseignants le lundi 21 juin 2021 dès 07h00

La direction, la personne qu'elle aura désignée ou celle représentant le P.O. est invitée à ouvrir les paquets qui contiennent les livrets à destination des élèves le jour de passation, à partir de 07h00 du matin.

Des dispositions particulières ont dû être prises par l'Administration en raison de la situation sanitaire.

L'annulation des épreuves de juin 2020 ayant été actée après l'impression de l'ensemble des documents à destination des élèves, la possibilité d'utiliser les épreuves de juin 2020 en 2021 a été étudiée. Après vérification par les concepteurs des épreuves de leur conformité avec les essentiels, il a été décidé, par souci écologique et économique, de conserver l'ensemble des documents en vue d'une utilisation en juin 2021. **En conséquence directe de cette décision, les livrets et portefeuilles de documents de juin 2021 seront estampillés « CE1D 2020 ».** Ceci n'est pas une erreur. Nous invitons les équipes pédagogiques à rassurer préalablement les élèves à ce propos.

Chaque paquet contient :

- **version standard :**
 - ◇ 10 exemplaires du questionnaire « livret 1 » ;
 - ◇ 10 exemplaires du questionnaire « livret 2 » ;
- **versions adaptées V1 et V2 :**
 - ◇ 1 exemplaire du questionnaire « livret 1 » ;
 - ◇ 1 exemplaire du questionnaire « livret 2 » ;

Après ouverture des paquets, les livrets sont répartis entre enseignants.

Confidentialité des documents liés à l'épreuve

Selon l'article 36/21 du décret du 2 juin 2006 tel que modifié par décret le 24/03/2016 :

« Le directeur de l'établissement scolaire, les membres du personnel travaillant dans les établissements et le cas échéant le personnel sous contrat de bénévolat exerçant des prestations dans les établissements sont tenus au secret professionnel quant au contenu de l'épreuve externe commune et à toutes les informations qui permettent d'y accéder. En cas de violation de l'obligation de secret, l'article 458 du Code pénal s'applique. »

Selon l'article 36/22 du décret du 2 juin 2006 tel que modifié par décret le 24/03/2016 :

« Toute personne qui aura ouvert – en violation des consignes et modalités de passation – un paquet scellé contenant un ou plusieurs exemplaires des épreuves avant son utilisation dans le cadre des dites épreuves sera punie des mêmes peines que celles prévues à l'article 460 du Code pénal. Toute personne qui aura, avant son utilisation dans le cadre des épreuves, recélé, reçu en échange ou à titre gratuit, possédé sous quelque forme que ce soit, acheté, reproduit ou transféré par quelque moyen que ce soit tout ou partie du contenu de cette épreuve sans y avoir été autorisé par le Gouvernement ou son délégué sera punie des mêmes peines. »

**4. 2. Préparation du local
avant le lundi 21 juin 2021 à 08h15**

Le local de passation doit impérativement être neutre. Les supports, affiches, panneaux, susceptibles d'aider les élèves à répondre aux questions de l'épreuve seront préalablement enlevés.

4. 3. Répartition des élèves dans le local et préparation du matériel autorisé

Les élèves sont installés dans le local de passation. Leur nombre ne dépasse pas celui d'un groupe classe, conformément aux mesures sanitaires.

Les élèves auront à leur disposition :

- le matériel courant d'écriture ;
- leurs outils de géométrie : latte, équerre, rapporteur, compas ;
- crayon noir, crayons de couleur, gomme ;

La calculatrice **n'est pas autorisée pour cette partie**. Les feuilles de brouillon sont inutiles.

4. 4. Distribution du livret 1

L'enseignant distribue le livret 1.

Attention : Pas de lecture à voix haute des questions.

L'enseignant invite les élèves à lire attentivement les consignes reprises au début du livret. Il précise bien que la calculatrice **n'est pas autorisée**.

4. 5. Démarrage de l'épreuve, **bloc 1 (100 minutes)** lundi 21 juin 2021, entre 08h15 et 08h45

Le bloc 1 de l'épreuve dure 100 minutes **effectives**. Il commence dès le moment où les élèves sont installés et sont en possession de tous les documents.

Les élèves répondent aux questions dans le temps imparti.

4. 6. **Pause**

Une fois les livrets 1 récupérés, pause pour les élèves.

4. 7. Distribution du livret 2

L'enseignant distribue le livret 2.

Attention : Pas de lecture à voix haute des questions.

Les élèves auront à leur disposition :

- le matériel courant d'écriture ;
- leurs outils de géométrie : latte, équerre, rapporteur, compas ;
- crayon noir, crayons de couleur, gomme ;

- **la calculatrice.**

Les feuilles de brouillon sont inutiles.

L'enseignant invite les élèves à lire attentivement les consignes reprises au début du livret. Il précise bien que, désormais, la calculatrice **est autorisée**.

4. 8. Démarrage de l'épreuve, **bloc 2 (100 minutes)**

Le bloc 2 de l'épreuve dure 100 minutes **effectives**. Il commence dès le moment où les élèves sont installés et sont en possession de tous les documents.

Attention : Pas de réponses aux questions des élèves de la part de l'enseignant.

Les élèves répondent aux questions dans le temps imparti.

Après 100 minutes effectives, récupération de tous les documents par l'enseignant.

Guide de correction

1. COMPÉTENCES ÉVALUÉES

Le tableau de la page suivante vous permettra de situer chaque item de l'épreuve relativement aux *Socles de compétences*.

Domaines	N°	Titres des Socles, n° des compétences Les n° en gras font référence aux compétences à certifier à la fin de la 3 ^e étape		Items				Points
				Ressources	Problèmes		Justification Argumentation	
					Tâches simples	Tâches complexes		
Les nombres 40% 52 40%	N1	Compter, dénombrer, classer 1, 2, 3		[18] [38] [39a]	[39b]			10
	N2	Organiser les nombres par familles 4, 5, 6, 7						
	N3	Calculer 17, 18, 20, 25	Opérations (priorités et propriétés) et valeurs numériques 8, 9, 10, 11, 12, 13N, 14, 15, 16, 19N, 24	[6] [7] [10] [11] [40]			[19]	13
			Expressions et calculs littéraux 13L, 19L, 21, 22	[4] [5] [24] [25]				12
		Équations 23	[12a, 12b, 12c]	[27]	[26a, 26b]	[13]	17	
Les solides et figures Min 30% 42 32.3%	FS1	Repérer 27						
	FS2	Reconnaitre, comparer, construire, exprimer	Reconnaissance et tracé de figures simples 30F, 31F, 32	[2] [3a] [14]			[3b]	8
			Propriétés des figures et des angles 33, 34					
			Solides 30S, 31S, 35, 36, 37	[41] [43a]	[42]		[43b]	7
	FS3	Dégager des régularités, des propriétés, argumenter 43	Transformations du plan 38, 40, 42	[28] [29] [30a]	[30b]	[15a, 15b]		12
			Description d'étapes de construction 39					
		Angles, distances et droites remarquables 41	[1] [22]	[23]	[34a, 34b]	[35]	15	
Les grandeurs 15% 19 14,6%	G1	Comparer, mesurer 44, 45, 46, 50, 51	Périmètre, aire et volume 47	[17]		[8a, 8b]	[9]	8
			Angles 48					
	G2	Opérer, fractionner	Fractions 52, 53, 54, 55f		[16]			4
			Proportionnalité 55p, 56, 57, 58, 59	[36]	[37]			7
Le traitement de données Max 15% 17 – 13,1%	T	Lire, interpréter et représenter un graphique ou un tableau, représenter des données 60, 61, 62, 63	[20] [21a] [31a] [32a] [33]	[21b] [32b]		[31b]	17	
		Déterminer une moyenne arithmétique, un effectif, une fréquence (%), ... 60, 64, 65						
		Total	79 – 60,8%	23 – 17,7 %	16 – 12,3%	12 – 9,2%	130	

Domaines	N°	Titres des Socles, n° des compétences Les n° en gras font référence aux compétences à certifier à la fin de la 3° étape		Points par item				Points
				Ressources	Problèmes		Justification Argumentation	
					Tâches simples	Tâches complexes		
Les nombres 40% 52 40%	N1	Compter, dénombrer, classer 1, 2, 3		[3] [3] [1]	[3]			10
	N2	Organiser les nombres par familles 4, 5, 6, 7						
	N3	Calculer 17, 18, 20, 25	Opérations (priorités et propriétés) et valeurs numériques 8, 9, 10, 11, 12, 13N, 14, 15, 16, 19N, 24	[3] [2] [2] [2] [2]			[2]	13
			Expressions et calculs littéraux 13L, 19L, 21, 22	[3] [2] [5] [2]				12
Équations 23			[3, 3, 3]	[2]	[2,2]	[2]	17	
Les solides et figures Min 30% 42 31,5%	FS1	Repérer 27						
	FS2	Reconnaitre, comparer, construire, exprimer	Reconnaissance et tracé de figures simples 30F, 31F, 32	[2] [2] [2]			[2]	8
			Propriétés des figures et des angles 33, 34					
			Solides 30S, 31S, 35, 36, 37	[2] [2]	[2]		[1]	7
	FS3	Dégager des régularités, des propriétés, argumenter 43	Transformations du plan 38, 40, 42	[3] [2] [2]	[1]	[3, 1]		12
			Description d'étapes de construction 39					
Angles, distances et droites remarquables 41			[2] [3]	[4]	[3, 1]	[2]	15	
Les grandeurs 15% 19 15,4%	G1	Comparer, mesurer 44, 45, 46, 50, 51	Périmètre, aire et volume 47	[2]		[2, 2]	[2]	8
			Angles 48					
	G2	Opérer, fractionner	Fractions 52, 53, 54, 55f		[4]			4
			Proportionnalité 55p, 56, 57, 58, 59	[3]	[4]			7
Le traitement de données Max 15% 17 – 13,1%	T	Lire, interpréter et représenter un graphique ou un tableau, représenter des données 60, 61, 62, 63		[3] [2] [2] [3] [3]	[2] [1]		[1]	17
		Déterminer une moyenne arithmétique, un effectif, une fréquence (%), ... 60, 64, 65						
Total				79 – 60,8%	23 – 17,7 %	16 – 12,3%	12 – 9,2%	130

LÉGENDE

- Les regroupements fonctionnels n'ont aucune vocation programmatique ou planificatrice.
- Le découpage en deux titres du domaine *Traitement de données* est induit par le commentaire 3.4. page 31 du document *Socles de compétences*.
- Les numéros correspondent à l'ordre rédactionnel des compétences listées dans la partie MATHÉMATIQUES du document *Socles de compétences* (voir pages suivantes).
- Les numéros en italique se réfèrent à des compétences qui doivent être entretenues en 3e étape de la scolarité obligatoire, les numéros en gras se réfèrent à des compétences qui doivent être certifiées à cette même étape.
- Les compétences numérotées 26, 28, 29 et 49 ne sont pas reprises car elles ne concernent plus la 3e étape des socles de compétences.
- Pour des raisons pragmatiques, les compétences 13 et 19 sont scindées en 13N et 19N (pour *numérique*) et 13L et 19L (pour *littéral*). Pour cette même raison, les compétences 30 et 31 sont scindées en 30F et 31F (pour *figures*) et 30S et 31S (pour *solides*). Enfin la compétence 55 relative aux pourcentages a été ventilée en 55f (lorsque le pourcentage est lié à un calcul fractionnaire) et 55p (lorsque le pourcentage est lié à un calcul de proportion).
- Les rubriques N3, FS3, G1 comprennent les numéros des compétences qui ne peuvent être que difficilement évaluées pour elles-mêmes, mais facilement (et couramment) imbriquées dans les compétences dont les numéros sont indiqués à droite en regard.

3.1. Les nombres**3.1.1. Compter, dénombrer, classer**

	Troisième étape		
Dénombrer.	C	Par un calcul et le cas échéant par une formule.	1
Dire, lire et écrire des nombres dans la numération décimale de position en comprenant son principe.	E		2
Classer (situer, ordonner, comparer).	C	Des entiers, des décimaux et des fractions munis d'un signe	3

3.1.2. Organiser les nombres par familles

	Troisième étape		
Décomposer et recomposer.	E		4
Décomposer des nombres en facteurs premiers.	C		5
Créer des familles de nombres à partir d'une propriété donnée (pair, impair, multiple de, diviseur de ...).	E		6
Relever des régularités dans des suites de nombres.	C		7

3.1.3. Calculer

	Troisième étape		
Identifier et effectuer des opérations dans des situations variées.	C	Avec des entiers, des décimaux et des fractions munis d'un signe. Y compris l'élevation à la puissance.	8
Estimer, avant d'opérer, l'ordre de grandeur d'un résultat.	E		9
Construire des tables d'addition et de multiplication, en comprenant leur structure, et les restituer de mémoire.	E		10
Utiliser la soustraction comme la réciproque de l'addition et la division comme la réciproque de la multiplication.	E		11
Dans un calcul, utiliser les décompositions appropriées des nombres.	E		12
Utiliser des propriétés des opérations.	C	Pour justifier une méthode de calcul.	13
Choisir et utiliser avec pertinence le calcul mental, le calcul écrit ou la calculatrice en fonction de la situation.	E		14
Effectuer un calcul comportant plusieurs opérations à l'aide de la calculatrice.	C		15
Vérifier le résultat d'une opération.	E		16
Utiliser l'égalité en terme de résultat et en terme d'équivalence.	C		17
Écrire des nombres sous une forme adaptée (entière, décimale ou fractionnaire) en vue de les comparer, de les organiser ou de les utiliser.	E		18
Respecter les priorités des opérations.	C		19
Utiliser les conventions d'écriture mathématique.	C		20
Transformer des expressions littérales, en respectant la relation d'égalité et en ayant en vue une forme plus commode.	C		21
Construire des expressions littérales où les lettres ont le statut de variables ou d'inconnues.	C		22
Résoudre et vérifier une équation du premier degré à une inconnue issue d'un problème simple.	C		23
Calculer les valeurs numériques d'une expression littérale.	C		24
Utiliser, dans leur contexte, les termes usuels et les notations propres aux nombres et aux opérations.	C		25

3.2. Les solides et figures

3.2.1. Repérer

	Troisième étape	
Se situer et situer des objets.		26
Associer un point à ses coordonnées dans un repère (droite, repère cartésien).	C	27
Se déplacer en suivant des consignes orales.		28
Représenter, sur un plan, le déplacement correspondant à des consignes données.		29

3.2.2. Reconnaître, comparer, construire, exprimer

	Troisième étape	
Reconnaître, comparer des solides et des figures, les différencier et les classer.	C	30
Construire des figures et des solides simples avec du matériel varié.	E	31
Tracer des figures simples.	C	32
Connaître et énoncer les propriétés de côtés et d'angles utiles dans les constructions de quadrilatères et de triangles.	E	33
Connaître et énoncer les propriétés des diagonales d'un quadrilatère.	C	34
Associer un solide à sa représentation dans le plan et réciproquement (vues coordonnées, perspective cavalière, développement).	C	35
Construire un parallélépipède en perspective cavalière.	C	36
Dans une représentation plane d'un objet de l'espace, repérer les éléments en vraie grandeur.	C	37

3.2.3. Dégager des régularités, des propriétés, argumenter

	Troisième étape	
Dans un contexte de pliage, de découpage, de pavage et de reproduction de dessins, relever la présence de régularités.	C	38
Décrire les différentes étapes d'une construction en s'appuyant sur des propriétés de figures, de transformations.	C	39
Reconnaître et construire des agrandissements et des réductions de figures.	C	40
Relever des régularités dans des familles de figures planes et en tirer des propriétés relatives aux angles, aux distances et aux droites remarquables.	C	41
Décrire l'effet d'une transformation sur les coordonnées d'une figure.	C	42
Comprendre et utiliser, dans leur contexte, les termes usuels propres à la géométrie.	C	43

3.3. Les grandeurs

3.3.1. Comparer, mesurer

	Troisième étape	
Comparer des grandeurs de même nature et concevoir la grandeur comme une propriété de l'objet, la reconnaître et la nommer.	E	44
Effectuer le mesurage en utilisant des étalons familiers et conventionnels et en exprimer le résultat. (Longueurs, capacités, masses, aires, volumes, durées, coût).	E	45
Faire des estimations en utilisant des étalons familiers et conventionnels.	E	46
Construire et utiliser des démarches pour calculer des périmètres, des aires et des volumes.	E	47
Mesurer des angles.	C	48
Se situer et situer des événements dans le temps.		49
Connaître le sens des préfixes déca. , déci. , hecto. , kilo. , centi. , milli.	E	50
Établir des relations dans un système pour donner du sens à la lecture et à l'écriture d'une mesure.	E	51

3.3.2. Opérer, fractionner

	Troisième étape	
Fractionner des objets en vue de les comparer.	E	52
Composer deux fractionnements d'un objet réel ou représenté en se limitant à des fractions dont le numérateur est un (par exemple, prendre le tiers du quart d'un objet).	C	53
Additionner et soustraire deux grandeurs fractionnées.	E	54
Calculer des pourcentages.	E	55
Résoudre des problèmes simples de proportionnalité directe.	E	56
Dans une situation de proportionnalité directe, compléter, construire, exploiter un tableau qui met en relation deux grandeurs.	C	57
Reconnaître un tableau de proportionnalité directe parmi d'autres.	C	58
Déterminer le rapport entre deux grandeurs, passer d'un rapport au rapport inverse.	C	59

3.4. Le traitement de données

	Troisième étape	
Organiser selon un critère.	E	60
Lire un graphique, un tableau, un diagramme.	E	61
Interpréter un tableau de nombres, un graphique, un diagramme.	C	62
Représenter des données, par un graphique, un diagramme.	C	63
Déterminer un effectif, un mode, une fréquence, la moyenne arithmétique, l'étendue d'un ensemble de données discrètes.	C	64
Dans une situation simple et concrète (tirage de cartes, jets de dés,...) estimer la fréquence d'un événement sous forme d'un rapport.	C	65

2. CORRECTION DE L'ÉPREUVE

2. 1. Tableau de codage pour les épreuves adaptées

Dans les épreuves adaptées, les carrés visant à indiquer le score pour chaque item ont été volontairement supprimés afin de limiter les éléments visuels inutiles pour les élèves. Vous trouverez à la page suivante un tableau de codage reprenant chaque item/point pour faciliter votre travail.

Ce tableau, qui peut être photocopié pour chaque élève concerné, une fois complété, pourra être recopié dans la grille d'encodage transmise par votre direction.

Pour l'encodage, il faut reprendre uniquement les notes sur fond blanc.

Nom : Prénom :			Classe :	
Quest	Item a	Item b	Item c	Total
1				/2
2				/2
3	/2	/2		
4				/3
5				/2
6				/3
7				/2
8	/2	/2		
9				/2
10				/2
11				/2
12	/3	/3	/3	
13				/2
14				/2
15	/3	/1		
16				/4
17				/2
18				/3
19				/2
20				/3
21	/2	/2		
22				/3
23				/4
24				/5
25				/2
26	/2	/2		
27				/2
28				/3
29				/2
30	/2	/1		
31	/2	/1		
32	/3	/1		
33				/3
34	/3	/1		
35				/2
36				/3
37				/4
38				/3
39	/1	/3		
40				/2
41				/2
42				/2
43	/2	/1		
Total			/130	

Nom : Prénom :			Classe :	
Quest	Item a	Item b	Item c	Total
1				/2
2				/2
3	/2	/2		
4				/3
5				/2
6				/3
7				/2
8	/2	/2		
9				/2
10				/2
11				/2
12	/3	/3	/3	
13				/2
14				/2
15	/3	/1		
16				/4
17				/2
18				/3
19				/2
20				/3
21	/2	/2		
22				/3
23				/4
24				/5
25				/2
26	/2	/2		
27				/2
28				/3
29				/2
30	/2	/1		
31	/2	/1		
32	/3	/1		
33				/3
34	/3	/1		
35				/2
36				/3
37				/4
38				/3
39	/1	/3		
40				/2
41				/2
42				/2
43	/2	/1		
Total			/130	

2. 2. Grilles de correction de l'épreuve

Les grilles de correction de l'épreuve délivrent toutes les informations nécessaires à la correction des copies d'élèves.

Lorsque l'élève utilise une autre méthode ou une démarche équivalente à celle proposée dans le solutionnaire, le professeur adaptera sa correction en ayant la possibilité d'octroyer des crédits partiels.

Dans les exercices nécessitant une construction, on s'attachera davantage à la maîtrise du concept plutôt qu'à la précision de la construction.

Livret 1

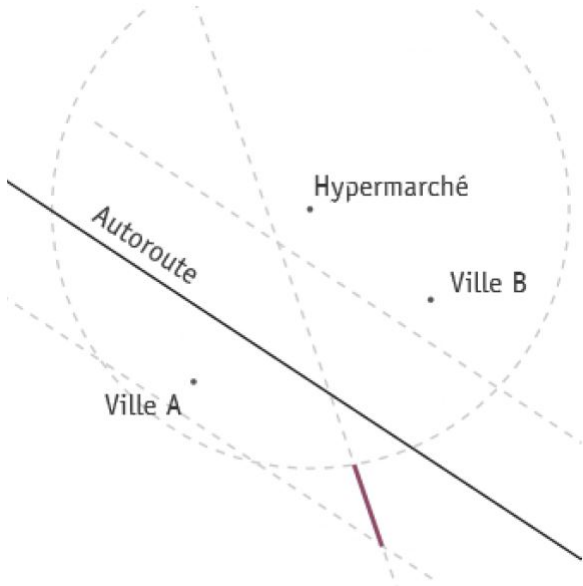
Q.	It.	Réponses attendues	Pts
1	1	<ul style="list-style-type: none"> • La bissectrice de l'angle \widehat{B} est correctement tracée. (1 pt) • La médiatrice relative au côté $[CD]$ est correctement tracée. (1 pt) <p>Remarques On ne pénalise pas l'élève qui ne code pas la figure. On ne pénalise pas l'élève qui utilise une autre couleur.</p>	0-1-2
2	2	<ul style="list-style-type: none"> • Un triangle rectangle RST est correctement tracé et nommé. (2 pts) ◊ Un triangle rectangle est correctement tracé mais n'est pas correctement nommé. (1 pt) 	0-1-2
3	3a	<ul style="list-style-type: none"> • Le losange $ABCD$ est correctement tracé et nommé. (2 pts) ◊ Le losange $ABCD$ est correctement tracé mais le quatrième sommet n'est pas nommé. (1 pt) 	0-1-2
	3b	<ul style="list-style-type: none"> • La justification est correcte et complète. (2 pts) ◊ La justification est incomplète ou mal exprimée. (1 pt) <p>Remarque Les points sont accordés comme ci-dessus si l'élève justifie la construction d'un losange même si la figure est incorrecte.</p>	0-1-2
4	4	<ul style="list-style-type: none"> • $x(a - z)$ (1 pt) • $3(3x + y)$ (1 pt) • $5x(2x + 3)$ (1 pt) 	0-1-2-3
5	5	<ul style="list-style-type: none"> • $-n^3$ (1 pt) • $1 + 3n$ (1 pt) 	0-1-2

Q.	It.	Réponses attendues	Pts
6	6	<ul style="list-style-type: none"> • $\frac{21}{20}$ OU toute réponse équivalente (1 pt) • -25 (1 pt) • -9 (1 pt) 	0-1-2-3
7	7	<ul style="list-style-type: none"> • -2 (1 pt) • -5 (1 pt) 	0-1-2
8	8a	<p>Démarche</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'élève utilise l'aire de la figure A pour calculer la longueur de la base du parallélogramme. (1 pt) • L'élève utilise la longueur de la base du parallélogramme pour calculer le périmètre du parallélogramme. (1pt) <p>OU</p> <p>Toute démarche équivalente</p>	0-1-2
	8b	<p>Justesse</p> <ul style="list-style-type: none"> • Longueur de la base du parallélogramme : 7 (1 pt) • Périmètre du parallélogramme : 19 (1 pt) 	0-1-2
9	9	<ul style="list-style-type: none"> • Figure A car l'aire grisée de la figure A vaut 8 (unités d'aire) et l'aire grisée de la figure B vaut 7 (unités d'aire). (2 pts) ◊ L'élève calcule erronément une des deux aires mais le choix de la figure est cohérent avec ses réponses. (1 pt) <p>OU</p> <p>Toute justification équivalente</p>	0-1-2
10	10	<ul style="list-style-type: none"> • $100,001$ (1 pt) • $0,1$ (1 pt) 	0-1-2
11	11	<ul style="list-style-type: none"> • $1,048 \times 10^{11}$ (1 pt) • $2,64 \times 10^{-5}$ (1 pt) 	0-1-2

Q.	It.	Réponses attendues	Pts
12	12a	<ul style="list-style-type: none"> • Démarche et réponse correctes : -1 (3 pts) <ul style="list-style-type: none"> ◇ Démarche correcte, mais une seule erreur de calcul numérique ou absence de réponse finale (2 pts) ◇ Une erreur de démarche,* mais cohérence ailleurs et présence d'une réponse finale (1 pt) ◇ Démarche correcte (avec au moins une application correcte d'une propriété des équations), mais non terminée (1 pt) <p>*erreur de démarche : application erronée des propriétés de l'égalité ou des règles de calcul algébrique</p> <p>Remarque Le point est accordé si la solution est correcte, sans tenir compte de sa forme (Exemples : « -1 » ou « $x = -1$ » ou « $S = \{-1\}$ » ou ...).</p>	0-1- 2-3
	12b	<ul style="list-style-type: none"> • Démarche et réponse correctes : 2 (3 pts) <ul style="list-style-type: none"> ◇ Démarche correcte mais une seule erreur de calcul numérique ou absence de réponse finale (2 pts) ◇ Une erreur de démarche,* mais cohérence ailleurs et présence d'une réponse finale (1 pt) ◇ Démarche correcte (avec au moins une application correcte d'une propriété des équations), mais non terminée (1 pt) <p>*erreur de démarche : application erronée des propriétés des égalités ou des règles de calcul algébrique</p> <p>Remarque Le point est accordé si la solution est correcte, sans tenir compte de sa forme (Exemples : « 2 » ou « $x = 2$ » ou « $S = \{2\}$ » ou ...).</p>	0-1- 2-3
	12c	<ul style="list-style-type: none"> • Démarche et réponse correctes : $\frac{28}{9}$ (3 pts) <ul style="list-style-type: none"> ◇ Démarche correcte mais une seule erreur de calcul numérique ou absence de réponse finale (2 pts) ◇ Une erreur de démarche,* mais cohérence ailleurs et présence d'une réponse finale (1 pt) ◇ Démarche correcte (avec au moins une application correcte d'une propriété des équations), mais non terminée (1 pt) <p>*erreur de démarche : application erronée des propriétés des égalités ou des règles de calcul algébrique</p> <p>Remarque Le point est accordé si la solution est correcte, sans tenir compte de sa forme (Exemples : « $\frac{28}{9}$ » ou « $x = \frac{28}{9}$ » ou « $S = \{\frac{28}{9}\}$ » ou ...).</p>	0-1- 2-3

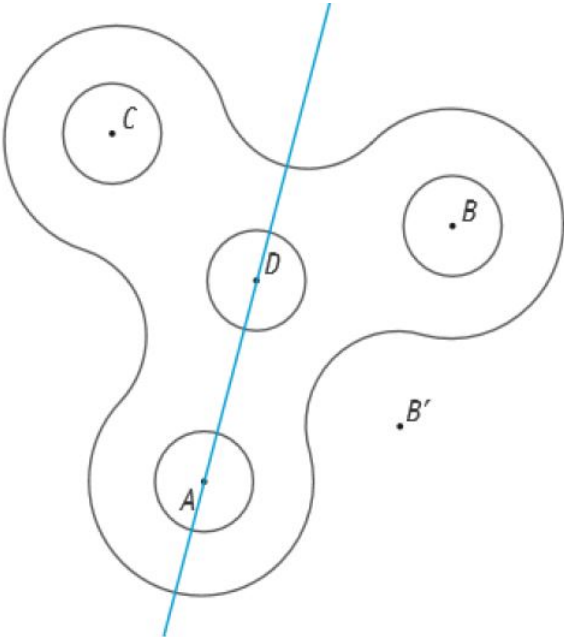
Q.	It.	Réponses attendues	Pts
13	13	<ul style="list-style-type: none"> • L'élève remplace la variable par -1 pour vérifier l'égalité. (2 pts) <ul style="list-style-type: none"> ◊ L'élève remplace la variable par -1 pour vérifier l'égalité et fait une erreur de calcul. (1 pt) <p>Remarque Si l'élève justifie en résolvant l'équation, les 2 points sont accordés.</p>	0-1-2
14	14	<ul style="list-style-type: none"> • rectangle (1 pt) • carré (1 pt) 	0-1-2
15	15a	<p>Démarche</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'élève utilise le parallélisme de 2 côtés dans le quadrilatère $EFCD$. (1 pt) • L'élève utilise la conservation des milieux. (1 pt) • L'élève utilise la conservation des longueurs de segments ou la conservation des amplitudes des angles. (1 pt) <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'élève utilise le fait que l'axe de symétrie du trapèze est le même que celui du rectangle. (1 pt) <p>OU</p> <p>Toute démarche équivalente</p>	0-1-2-3
	15b	<p>Justesse</p> <ul style="list-style-type: none"> • Trapèze isocèle (1 pt) 	0-1
16	16	<ul style="list-style-type: none"> • L'élève calcule le nombre de propriétaires pour chaque tranche d'âge : <ul style="list-style-type: none"> 20 – 29 ans : 10 propriétaires (1 pt) 30 – 39 ans : 6 propriétaires (1 pt) 40 – 49 ans : 16 propriétaires (1 pt) • L'élève détermine que 8 propriétaires sont âgés de plus de 50 ans. (1 pt) <p>OU</p> <p>Toute démarche équivalente</p>	0-1-2-3-4
17	17	<ul style="list-style-type: none"> • $\frac{1}{4}$ ou toute fraction équivalente (1 pt) • $\frac{1}{9}$ ou toute fraction équivalente (1 pt) 	0-1-2
18	18	<ul style="list-style-type: none"> • $-4 < -3,6 < -3$ (1 pt) • $8 < \frac{17}{2} < 9$ (1 pt) • $513 < 5,132 \times 10^2 < 514$ (1 pt) 	0-1-2-3

Q.	It.	Réponses attendues	Pts
19	19	<ul style="list-style-type: none"> Ethan a raison car toute puissance dont l'exposant est pair est positive. (2 pts) OU Toute justification équivalente	0-2
20	20	<ul style="list-style-type: none"> L'élève entoure : <ul style="list-style-type: none"> 60 km (1 pt) 30 min (1 pt) 20 min (1 pt) 	0-1- 2-3
21	21a	<ul style="list-style-type: none"> L'élève trace le bâtonnet correspondant à 18 élèves (9 graduations). (1 pt) 1 (1 pt) 	0-1-2
	21b	<ul style="list-style-type: none"> 11 (personnes) (1 pt) 10 ou 10 % (1 pt) 	0-1-2
22	22	<ul style="list-style-type: none"> tangents extérieures ou tangents extérieurement (1 pt) $YZ = 5,5$ (1 pt) $Zm = 2$ (1 pt) 	0-1- 2-3


Q.	It.	Réponses attendues	Pts
23	23	 <ul style="list-style-type: none"> • L'élève a tracé la médiatrice du segment reliant les villes <i>A</i> et <i>B</i>. (1 pt) • L'élève a tracé les deux droites parallèles distantes de 1,5 cm de l'autoroute. (1 pt) • L'élève a tracé le cercle de centre « Hypermarché » et de rayon 4 cm. (1 pt) • L'élève détermine les emplacements possibles demandés. (1 pt) <p>Remarques</p> <p>On ne pénalise pas un élève qui aurait colorié les extrémités du segment. On ne pénalise pas l'élève qui ne trace que la partie utile de chaque élément de construction. On ne pénalise pas l'élève qui utilise une autre couleur. Le dernier point est accordé si les emplacements sont en cohérence avec une construction erronée.</p>	0-1- 2-3-4

Livret 2

Q.	It.	Réponses attendues	Pts
24	24	<ul style="list-style-type: none"> • $-2b^2 + 5b$ (1 pt) • $4t - y - 3$ (1 pt) • $18a^4$ (1 pt) • $-10at + 14a$ (1 pt) • $6x - 8 + 9xy - 12y$ (1 pt) 	0-1- 2-3- 4-5
25	25	<ul style="list-style-type: none"> • $25y^2 - 60y + 36$ (1 pt) • $x^2 - 1$ (1 pt) 	0-1-2
26	26a	<p>Démarche</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'élève recherche une expression algébrique pour chaque montant payé. (1 pt) • L'élève écrit une égalité entre les expressions. (1 pt) <p>OU</p> <p>Toute démarche équivalente (ex. : par essai-erreur, graphique, tableau...)</p>	0-1-2
	26b	<p>Justesse</p> <ul style="list-style-type: none"> • 5 h (1 pt) • 195 € (1 pt) 	0-1-2
27	27	$\begin{array}{ccc} & 21 & \\ 11 & & 10 \\ 5 & 6 & 4 \end{array}$ <ul style="list-style-type: none"> • Les trois cases sont correctes. (2 pts) ◊ L'élève ne commet qu'une seule erreur. (1 pt) 	0-1-2
28	28	<ul style="list-style-type: none"> • Le triangle HPA est hachuré. 1 pt • Le vecteur \overrightarrow{FO} ou \overrightarrow{KB} (ou tout autre représentant) est tracé. (1 pt) • 45° (1 pt) 	0-1- 2-3
29	29	<ul style="list-style-type: none"> • Le point B' est bien placé et nommé. (2 pts) ◊ Le point B' n'est pas bien placé, mais l'élève a bien déterminé le centre de symétrie et s'est trompé par la suite. (1 pt) ◊ L'élève a déterminé un centre de symétrie erroné, mais a construit l'image de B par ce centre de symétrie. (1 pt) <p>OU</p> <p>Toute construction équivalente (exemple : parallélogramme)</p>	0-1-2

Q.	It.	Réponses attendues	Pts
30	30a	 <ul style="list-style-type: none"> • L'axe est correctement construit. (1 pt) • Le point B' est correctement placé et nommé. (1 pt) 	0-1-2
	30b	<ul style="list-style-type: none"> • 840° (1 pt) 	0-1
31	31a	<ul style="list-style-type: none"> • L'élève calcule 168° pour Musique, 108° pour Jeux. (1 pt) • L'élève trace correctement les secteurs. (1 pt) <p>Remarque Si l'élève fait une erreur de calcul et trace le secteur correspondant à sa réponse, ce dernier point est acquis.</p>	0-1-2
	31b	<ul style="list-style-type: none"> • $\frac{1840}{2400} > 75\%$ (1 pt) <p>OU Toute justification équivalente</p>	0-1
32	32a	<ul style="list-style-type: none"> • 90 (élèves) (1 pt) • 90 ou 90 % (1 pt) • 30 ou 30 % (1 pt) 	0-1- 2-3
	32b	<ul style="list-style-type: none"> • 3 (élèves) (1 pt) 	0-1
33	33	<ul style="list-style-type: none"> • Pâtisseries ET Pains (1 pt) • Mai (1 pt) • Viennoiseries (1 pt) 	0-1- 2-3

Q.	It.	Réponses attendues	Pts
34	34a	<p>Démarche</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'élève utilise la bissectrice de l'angle \widehat{ADC}. (1 pt) • L'élève utilise la propriété de la somme des amplitudes des angles d'un triangle pour rechercher l'angle \widehat{DCX}. (1 pt) • L'élève utilise la caractéristique des angles complémentaires pour chercher l'amplitude de l'angle \widehat{BCX}. (1 pt) <p>OU</p> <p>Toute démarche équivalente</p> <p>Remarque Les points sont accordés si la démarche est rédigée sous la question ou est illustrée par des indications sur la figure (codage, amplitude des angles...).</p>	0-1- 2-3
	34b	<p>Justesse</p> <ul style="list-style-type: none"> • $\widehat{BCX} = 55^\circ$ (1 pt) <p>Remarque La valeur peut être notée sur la figure.</p>	0-1
35	35	<ul style="list-style-type: none"> • 65° car, pour que les droites d et f soient parallèles, il faut que les angles correspondants aient la même amplitude. (2 pts) <p>OU</p> <p>Toute justification équivalente</p> <p>◇ La justification est cohérente, mais mal exprimée. (1 pt)</p>	0-1-2
36	36	<ul style="list-style-type: none"> • 15 (1 pt) • -8 (1 pt) • Coefficient de proportionnalité : $\frac{3}{2}$ ou 1,5 ou toute fraction équivalente (1 pt) 	0-1- 2-3
37	37	<ul style="list-style-type: none"> • L'élève calcule le prix de chaque offre : Offre 1 : 275 € (1 pt) Offre 2 : 300 € (1 pt) Offre 3 : 272 € (1 pt) • L'élève conclut que l'offre 3 est la moins chère. (1 pt) <p>Remarque Si la conclusion est en cohérence avec ses calculs même erronés, le dernier point est acquis.</p>	0-1- 2-3-4

Q.	It.	Réponses attendues	Pts
38	38	<ul style="list-style-type: none"> • 11 (1 pt) • $\frac{1}{32}$ (1 pt) • 64 (1 pt) 	0-1- 2-3
39	39a	<ul style="list-style-type: none"> • 10 (1 pt) 	0-1
	39b	<ul style="list-style-type: none"> • 25 (1 pt) • 11 (1 pt) • $3n - 2$ (1 pt) 	0-1- 2-3
40	40	<ul style="list-style-type: none"> • $V = 102\,160,64$ (2 pts) ◊ L'élève n'arrondit pas la réponse au centième. (1 pt) 	0-1-2
41	41	<ul style="list-style-type: none"> • Solide 1 : cylindre (1 pt) • Solide 2 : parallélépipède rectangle OU prisme à base rectangulaire (1 pt) <p>Remarque Les réponses « cylindre droit » et « prisme droit à base rectangulaire » sont acceptées.</p>	0-1-2
42	42	<ul style="list-style-type: none"> • La vue du dessus est correctement tracée : rectangle de 4 cm sur 6 cm partagé en trois rectangles isométriques. (2 pts)  <p>◊ Un rectangle de 4 cm sur 6 cm est tracé, mais n'est pas partagé en trois rectangles isométriques. (1 pt)</p>	0-1-2
43	43a	<ul style="list-style-type: none"> • Rectangle (1 pt) • $DM = 1,5$ (1 pt) 	0-1-2
	43b	<ul style="list-style-type: none"> • car DM vaut la moitié de la longueur de la diagonale d'une face. (1 pt) <p>OU Toute justification équivalente</p>	0-1

3. ENCODAGE DES RÉSULTATS

L'encodage des résultats s'effectue en remplissant une grille dans un fichier tableur au format **.xlsx**.

Afin d'alléger la tâche d'encodage des écoles, les grilles préremplies par l'Administration ont été envoyées par mail aux directions le 7 juin 2021. Ces grilles comportent déjà les noms et prénoms des élèves par classe et par discipline, en plus du code FASE de l'école et de l'implantation. Il ne reste plus qu'à indiquer, pour chaque élève, les cotes obtenues par item. Il est toujours possible d'ajouter un ou plusieurs élèves manuellement à la suite de la liste.

Si l'Administration n'a pas reçu de l'école en février ou mars la liste des élèves répartis par classe, ces différents champs devront être remplis manuellement. Un mode d'emploi détaillé figure à l'onglet « Instructions » de la grille.

Le **fichier d'encodage** permet :

- l'encodage des résultats de vos élèves à chaque épreuve, afin de les envoyer à la Direction générale du Pilotage du Système éducatif ;
- la création automatique de bilans individuels imprimables, pour vous aider lors des conseils de classe ;
- l'analyse des résultats par élève et par compétence, ainsi qu'une vision des résultats de la classe pour vous permettre de mieux évaluer celle-ci ;
- (de façon exceptionnelle cette année) le calcul d'un score indicatif pour les élèves qui auraient échoué à l'épreuve lorsque certains essentiels n'ont pas pu être enseignés dans le contexte perturbé de l'année scolaire.

Une fois l'encodage complété (onglet « **Encodage** »), la feuille d'encodage génère automatiquement deux séries de données.

À l'onglet « **Bilans** », une feuille par élève reprend son résultat total et par item, ainsi que le statut des données collectées (données complètes, incomplètes, élève absent, élève partiellement absent). Ces feuilles peuvent être imprimées pour les conseils de classe.

À l'onglet « **Analyses** », un tableau général consigne les résultats par élève et par item, la moyenne des résultats de la classe, l'écart-type calculé entre les résultats des élèves ainsi que les taux de réussite, globaux et par item.

Enfin, l'onglet « **Score indicatif** » permet de calculer, pour les élèves en échec, le score qu'ils auraient obtenu en ne prenant pas en compte les questions liées à des essentiels non vus. Ce score indicatif devra être utilisé en conseil de classe pour prendre la décision la plus juste pour chaque élève en situation d'échec.

L'encodage sera effectué pour chacune des classes, par discipline.

4. TRANSMISSION DES RÉSULTATS

Chaque enseignant remet les grilles d'encodage remplies avec les résultats de ses élèves à la direction de son école.

La direction envoie par courriel les résultats de ses élèves au moyen des grilles. Celles-ci doivent être renvoyées pour le 30 juin 2021 au plus tard à l'adresse générique pour sa province/région :

Province du Hainaut	<code>hainaut.resultats@cfwb.be</code>
Province de Liège	<code>liege.resultats@cfwb.be</code>
Province du Luxembourg	<code>luxembourg.resultats@cfwb.be</code>
Province du Brabant wallon	<code>bw.resultats@cfwb.be</code>
Province de Namur	<code>namur.resultats@cfwb.be</code>
Région de Bruxelles-Capitale	<code>bruxelles.resultats@cfwb.be</code>

Confidentialité liée aux résultats

Conformément à l'article 36/8 du décret du 2 juin 2006 relatif à l'évaluation externe des acquis des élèves de l'enseignement obligatoire et au certificat d'études de base au terme de l'enseignement primaire, les résultats obtenus à l'épreuve certificative externe commune ne peuvent permettre aucun classement des élèves ou des établissements scolaires. Il est interdit d'en faire état, notamment à des fins de publicité ou de concurrence entre établissements.

Les membres du personnel et les pouvoirs organisateurs des établissements scolaires qui ont connaissance des résultats obtenus à l'épreuve externe commune sont tenus à cet égard par le secret professionnel. En cas d'infraction, l'article 458 du Code pénal s'applique.

Le non-respect de l'interdiction de divulgation constitue une pratique déloyale au sens de l'article 41, alinéa 2 de la loi du 29 mai 1959 modifiant certaines dispositions de la législation de l'enseignement.

Retours, contacts

1. RETOUR QUALITATIF SUR L'ÉPREUVE

Dans le souci d'améliorer le dispositif, les directions d'école et les enseignants seront invités à répondre à un questionnaire réalisé par la Direction générale du Pilotage du Système éducatif visant à établir, avec leur collaboration, le bilan des épreuves externes communes de juin 2021.

Le questionnaire « bilan » adressé aux enseignants de mathématiques pourra être rempli en ligne à l'adresse suivante : <https://tinyurl.com/ce1d-MA-2021>

Il sera également possible à partir du 21 juin 2021 de télécharger le questionnaire sur la plateforme sécurisée.

Un aperçu synthétique et anonymisé des réponses au questionnaire sera disponible dans le document « Résultats 2021 ». Ce document, publié chaque année, présente les résultats globalisés à l'épreuve externe en Fédération Wallonie-Bruxelles (taux de participation, taux de réussite et résultats globaux).

2. CONTACTS UTILES

Pour une question relative à la correction de l'épreuve :

La permanence de mathématiques est organisée le lundi 21 juin 2021 de 13h à 16h, le mardi 22 juin de 9h à 12h et de 13h à 16h, et le mercredi 23 juin de 9h à 12h et de 13h à 16h au **02/690 82 12**.

Pour une question relative à l'encodage :

Adrien ALLART
Direction générale du Pilotage du Système éducatif
02/690 80 37
adrien.allart@cfwb.be

Thierry LIBERT
Direction générale du Pilotage du Système éducatif
02/451 63 71
thierry.libert@cfwb.be

Pour une question générale :

Samuël DI EMIDIO
Direction générale du Pilotage du Système éducatif
02/690 82 14
samuel.diemidio@cfwb.be

Pour toute autre question ou tout commentaire :

ce1d@cfwb.be